

Edito.

2020 a été une année particulière. Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, des avancées notables ont vu le jour : l'approbation du Contrat de bassin Bièvre Liers Valloire Sanne qui sécurise 36 m€ d'investissements pour le SIRRA et seize autres maîtres d'ouvrages, la sélection du SIRRA par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la mise en œuvre des *paiements pour services environnementaux* qui permettent de subventionner les agriculteurs pour leurs efforts pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité ou encore la signature du programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI) Sanne Dolon (0,7m€).

Des chantiers attendus ont également abouti : c'est le cas des travaux de prévention des inondations à la Forteresse, de la restauration de l'équilibre sédimentaire sur le Charavoux ou encore de la réhabilitation des bassins d'infiltration de Penol.

Toutes ces réalisations n'auraient pu voir le jour sans l'appui de l'Agence de l'eau, du Département et de l'Etat, et l'implication constante de nos intercommunalités membres.

On espère revenir à une situation normale en 2021 avec des projets basés sur une concertation importante avec les acteurs et les habitants pour avancer à un rythme plus normal. Les défis de cette nouvelle année sont nombreux, à commencer par le recensement et l'entretien des digues pour lesquels nous devons allouer davantage de ressources (notamment humaines), ou encore la mise en œuvre des programmes récemment approuvés, dont les actions de prévention des inondations menées dans le cadre des deux PAPI engagés.

Elus, partenaires, citoyens, acteurs de l'eau sur le territoire, que 2021 soit une année de collaboration efficace dans l'atteinte de ces objectifs.

Patrick CURTAUD
Président du SIRRA
Adjoint au maire de Vienne

Les actions du Contrat des bassins de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne peuvent débuter



En réponse aux enjeux d'adaptation au changement climatique et aux enjeux du territoire identifiés (...), la Commission Locale de l'Eau et le SIRRA ont élaboré un programme d'actions pluriannuel, mis en œuvre sur la période 2020-2023 : le Contrat des bassins de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne. Le montant de ce programme s'élève à 43 millions d'euros TTC...

[Lire la suite](#)

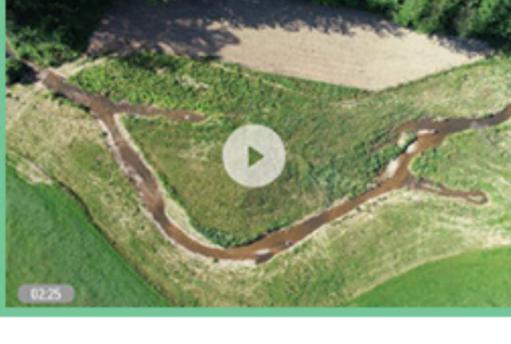
VERS UNE GESTION CONCERTÉE DES BASSINS VERSANTS DE LA VAREZE ET DU SALUANT



Une étude des bassins versants de la Varèze et du Saluant est en cours. Elle a pour objectif d'organiser la gestion globale et de définir les actions à mettre en œuvre afin de préserver et restaurer les ressources en eau et les milieux aquatiques de ces bassins versants et de prévenir les risques d'inondations. Cette étude d'un montant de 70 000 € HT est financée par l'Agence de l'eau (à hauteur de 50 % soit 35 000 €) et le Département (à hauteur de 30 % soit 21 000 €).

[Lire la suite](#)

Le chantier de restauration de la Gère vu du ciel



Vidéo des travaux mis en œuvre au début de l'été 2019 visant à restaurer la morphologie, la dynamique et les fonctionnalités naturelles de la Gère au niveau du gué du Recourt. Une vue du ciel, pour mieux comprendre le chantier.

[Lire la suite](#)

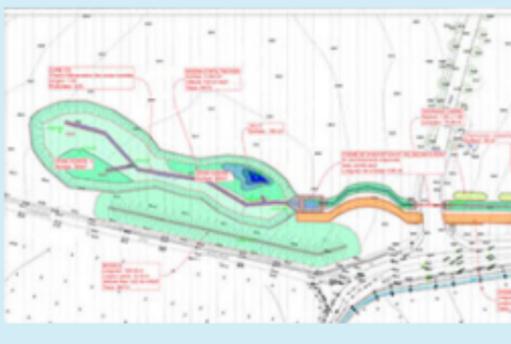
Synthèses de l'étude historique des crues du bassin versant des 4 vallées



Connaître les événements passés, comprendre les enjeux territoriaux et mieux prévenir les risques, tels sont les objectifs de l'étude historique des crues menées sur le territoire des 4 vallées. Retrouvez ici la synthèse des deux premières phases de l'étude.

[Lire la suite](#)

Approbation du projet de bassin d'infiltration de la combe Combayoud à Champier



Ce projet permettra de supprimer la majeure partie des déversements d'eaux usées intervenant dans le milieu naturel lors des orages par saturation du réseau de collecte unitaire, qui accueille à la fois les eaux usées et les eaux de pluie. Il sera aussi l'occasion de réaliser un milieu humide, permettant d'accroître la biodiversité locale.

[Lire la suite](#)

Traversez la Gère sur une passerelle Himalayenne !



Une passerelle himalayenne a été installée en décembre 2020, sur la Gère au niveau du gué du Recourt. Cette démarche fait suite aux travaux de restauration de la Gère sur la commune d'Eyzin-Pinet, à l'été 2019, lors desquels le passage à gué, qui permettait le passage d'une rive à l'autre, a été réaménagé en vue de restaurer la continuité écologique jusque-là entravée.